

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 29 avril 2013 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ajournée du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. Monsieur les conseillers, Adam Rousseau et Yvon Larochelle ont motivé leur absence. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Michel Frappier
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 07 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ré-ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 3.0 Présentation du rapport financier au 31 décembre 2012 par RCGT ;
 - 4.0 Affaires nouvelles : 4.1
 - 5.0 Période de questions (15 minutes);
 - 6.0 Ajournement ou levée de la séance.

116-04.2013 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

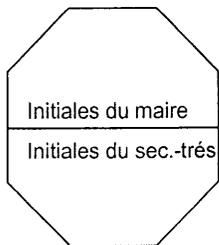
Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 4 POUR

*** **3.0 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2012
PAR RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON**

Monsieur le maire présente Madame Sylvie Camiré de la firme comptables Raymond, Chabot, Grant, Thornton qui résume les états financiers au 31 décembre 2012.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

4.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1^e Monsieur Clément Chamberland demande le montant de la dette municipale. La dette est de 1 318 000\$.

117-04.2013

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h20.

ADOPTION : 4 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale et gma